

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 11 février 2022 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile

NOR : TREA2201914A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de la transition écologique,

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-4 à R. 410-13 ;

Vu le code des transports ;

Sur proposition de la ministre de la Défense en date du 31 janvier 2022 ;

Sur proposition du CNFAS en date du 25 janvier 2022 ;

Sur proposition de la FNAM en date du 20 janvier 2022 ;

Sur proposition du SCARA en date du 18 janvier 2022 ;

Sur proposition de la CGT en date du 7 janvier 2022 ;

Sur proposition du SNPAC en date du 10 janvier 2022 ;

Sur proposition de la CFDT en date du 11 janvier 2022 ;

Sur proposition de l'UNAC en date du 11 janvier 2022 ;

Sur proposition du SNPL en date du 19 janvier 2022,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes désignées ci-après sont nommées, pour une durée de trois ans à compter du 17 mars 2022, membres du conseil médical de l'aéronautique civile :

Président : Docteur Alain MARTIN SAINT-LAURENT ;

Vice-président : Docteur Patrick RODRIGUEZ.

Membres choisis parmi les docteurs en médecine particulièrement qualifiés dans une des disciplines essentielles à la médecine aéronautique :

Professeur Frédéric ADNET ;
Professeur Jean-Louis BOURGES ;
Docteur Thierry EYDOUX ;
Professeur Jean-Pierre GOURBAT ;
Professeur Claude LE FEUVRE ;
Professeur Henri MAROTTE ;
Professeur Alain SAUTET.

Membre désigné sur proposition du ministre de la Défense :

Docteur Jean-François CATAJAR.

Membre désigné sur proposition des fédérations françaises aéronautiques et sportives

Docteur Jacques LAURAC.

Membres désignés sur proposition des organisations représentant les entreprises de transport aérien

Docteur Vincent FEUILLIE ;
Professeur Jacques SOUDANT.

Membres désignés sur proposition des organisations syndicales représentatives des personnels navigants de l'aviation civile

Docteur Alain BURY ;
Docteur Frédéric CRABIER.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 11 février 2022

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile

D. CAZÉ